



Octobre 2024

Lettre ouverte aux élu.es de Savoie de l'Assemblée Nationale, du Sénat

Tout d'abord, nous voulons porter à votre connaissance notre stupéfaction face à la première mesure annoncée par le gouvernement Barnier : le report à juillet 2025 de la revalorisation des pensions. Celle-ci s'est accompagnée d'un discours médiatique insultant et malhonnête envers les retraité.es, les présentant encore et toujours comme des privilégiés, des nantis, constituant un poids pour la société.

Or, ils ne peuvent pas être encore une fois une valeur d'ajustement d'une politique sociale régressive. Pour rappel, la Savoie compte 66 437 retraité.es, soit 15,6% de sa population et 8,3% de ces 66 437 retraité.es savoyard.es vivent en dessous du seuil de pauvreté. Ils occupent, en outre, une place importante dans la vie politique, sociale et culturelle. Ils viennent souvent en aide à leurs enfants et petits-enfants. Ils représentent l'appoint indispensable, par leur bénévolat, de toutes les structures associatives et des instances démocratiques (maires, conseillers territoriaux, ...). Ils contribuent ainsi largement à l'enrichissement du pays et par conséquent de notre département.

Nous avons donc le sentiment d'une forme intolérable de mépris à l'égard des anciens et de leur situation.

De plus, la perte du pouvoir d'achat des retraité.es s'élève, au 1^{er} juillet 2024, à 5,3 points (18,9% d'inflation – 13,6% de revalorisation de la pension).

Rappelons également, que depuis janvier 2017, les pensions n'ont augmenté que de 13,6 % pour une inflation de 19,5% et que par ailleurs, les retraité.es ont perdu l'équivalent de plus de 3 mois de pension et jusqu'à 4,5 mois, pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG de 2018.

Précisons aussi que la revalorisation de début d'année 2024 a porté sur l'année 2023.

De ce fait, reporter la revalorisation des pensions prévue au 1^{er} janvier 2025 au 1^{er} juillet 2025, sans aucune garantie qu'elle aura lieu, tant les pressions se multiplient pour geler complètement les pensions de base en 2025, n'est pas envisageable, car cette décision aggraverait une nouvelle fois le pouvoir d'achat des retraité.es qui n'auraient ainsi aucune revalorisation pendant 18 mois.

Ces menaces sont d'autant plus inacceptables que ce même gouvernement tergiverse pour augmenter l'imposition des profits des grandes entreprises comme celle des plus grosses fortunes. Il se refuse toujours à revenir sur les exonérations de cotisations sociales patronales qui coûtent chaque année plus de 70 milliards aux budgets publics. Ces exonérations, loin de servir l'emploi, grèvent largement le budget de la Sécu et profitent pour l'essentiel aux actionnaires.

Ainsi, la part des 500 plus grosses fortunes est passée de 28 % du PIB en 2018 à 42 % en 2023.

Nos organisations ont suivi l'élaboration du projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2024 et au final ont vu l'utilisation, par la Première ministre alors en exercice, de l'article 49-3, tant sur le PLF que le PLFSS, qui fait que ces budgets ont été considérés comme adoptés bien que non votés.

Cette pratique nous interroge sur la solidité de la démocratie quand, sur des actes aussi essentiels, les élus de la Nation ne sont pas consultés.

C'est pourquoi la préparation du prochain projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2025 (PLFSS) est source de toutes les inquiétudes, compte tenu des manques de personnels de santé, de lits, de crédits.

Aujourd'hui, les questions d'accès aux soins font partie des premières préoccupations de la population et notamment des retraité.es. En effet la situation des hôpitaux du pays est catastrophique, les difficultés

pratiques, géographiques et financières sont réelles pour accéder aux services de soins et de santé, et c'est encore bien plus difficile pour des soins sans dépassement d'honoraires.

La fin annoncée du numerus clausus n'a pas entraîné d'amélioration dans la situation et dans bien des établissements, services d'urgence, etc., ce sont des patient.es qui décèdent faute de moyens. On ferme des maisons de retraite et des Ehpad, par souci d'économie.

Alors que les dépenses de santé sont plus importantes pour les personnes âgées et que les tarifs des complémentaires santé, indispensables si on veut se soigner, ne cessent d'augmenter du fait de l'insuffisance de la prise en charge par l'assurance-maladie, les dernières annonces du gouvernement, qui souhaite à nouveau reporter une part supplémentaire des remboursements de soins sur les complémentaires santé, ne vont pas améliorer cette situation et vont au contraire l'aggraver.

Les complémentaires santé reporteront ces dépenses supplémentaires sur leurs adhérents ou clients, accroissant très certainement le nombre de personnes ne pouvant plus se « payer » leur complémentaire santé. D'ailleurs déjà 4 millions de personnes n'en ont pas.

Face à cette situation, l'intersyndicale nationale du « groupe des neuf » a décidé une campagne d'information et de contact avec les élus. Dans cette optique, elle a demandé à rencontrer la représentation des groupes parlementaires afin de connaître leurs positions et faire connaître nos propositions.

Pour notre part, sur la Savoie, nous vous adressons cette lettre ouverte afin de vous alerter sur les difficultés des retraité.es savoyard.es. Les décisions nationales, débattues et votées à l'Assemblée Nationale ou au Sénat, ont des conséquences réelles et concrètes sur les habitant.es de la Savoie.

Voilà pourquoi les organisations syndicales de la Savoie engagent également un travail de terrain pour regarder au plus près la situation des retraité.es savoyard.es, leurs conditions de vie, niveau de pension, accès aux soins et conditions de fin de vie. Nous sommes particulièrement confrontés à la problématique des regroupements et des fermetures de services et donc à leur éloignement, obligeant ainsi les retraité.es à trouver des solutions pour se déplacer, engendrant des coûts supplémentaires pour se soigner. La fermeture « provisoire » (?) de la maternité de St Jean de Maurienne en est un des derniers exemples. Même si les retraité.es ne sont pas directement concernés, ils le sont quand même dans leur vie personnelle en cas de naissance dans leur famille, s'ils n'ont pas la possibilité de se rendre à la maternité, ou pour fournir une aide à leur parentèle.

Les revendications des retraité.es sont évidemment liées au vote du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2025 et du Projet de loi de Finances (PLF), dont les annonces de restrictions budgétaires provoquent bien des inquiétudes.

Dans l'immédiat, ils exigent l'augmentation de leurs pensions au 1^{er} novembre pour les complémentaires et la revalorisation des pensions de base au 1^{er} janvier 2025 à hauteur de l'inflation dans un premier temps, et l'ouverture de négociations, pour le rattrapage des pertes subies...Ils se battent également pour le retour de l'indexation des pensions sur les salaires.

Nous serons attentifs aux expressions et votes que vous pourrez émettre dans le cadre de votre mandat.

Nous continuerons à vous interpeller sur toutes ces questions vitales pour les retraité.es savoyard.es et ne manquerons pas de faire connaître vos positionnements et nos appréciations sur ceux-ci, auprès de nos adhérent.es et plus largement auprès des retraité.es.

Nous ne demandons pas la charité, seulement le juste retour de nos cotisations prélevées tout au long de notre vie salariée.

Nous combattons aux côtés des actif.ves pour vivre dignement, dans une société menacée par la précarité, où les richesses sont accaparées par une minorité.

Pour la CGT

Pour FO

Pour la FSU

Pour LSR

Pour SOLIDAIRE

LEBLOND Martine

LAURENT René

GENINATTI Danielle

BENOIT Jean Claude

POINTON Philippe